Enquête publique Modification n°1 du Plan Local d'Urbanisme d'Annemasse,
du lundi 27 août 2018 au vendredi 28 septembre 2018 inclus, conformément à la délibération du conseil municipal du 5 juillet 2018.

Le dossier est disponible à cette adresse http://www.annemasse.fr/Cadre-de-vie/Urbanisme-et-travaux/Enquetes-publiques-et-Concertations/PLU-MS1

Association OÏKOS KAÏ BIOS
Patrimoine Nature et Vie
1, place de la Libération
Passage Bleu
74100 ANNEMASSE
http://www.oikoskaibios.com/
oikos.kai.bios@orange.fr

Monsieur Christian DUPESSEY
Maire d'Annemasse
Mairie (enquête MS1 du PLU) –
BP 530 –
74107 ANNEMASSE CEDEX

Annemasse, le 22 septembre 2018

Monsieur le Maire,

L'association Oïkos Kaï Bios souhaite s'exprimer concernant l'Enquête publique relative à la modification simplifiée du Plan Local d'Urbanisme de la Ville d'Annemasse.

ARTICLE UA 2.1

Page 8/19 du RAPPORT DE PRESENTATION, nous lisons
《 A ce jour, la Ville d'Annemasse souhaite procéder à une modification simplifiée de son Plan Local d'Urbanisme pour : Modifier l'article UA 2.1 pour réduire l'obligation de création de caves ou celliers dans les établissements de personnes âgées et les résidences étudiantes à 1 cave ou cellier pour 3 chambres ; 》
Ceci concerne, page 18/ 224 de la Pièce 4.1 REGLEMENT, « *les îlots* dits « **Rue du Parc** » et « **Clinique** » ».*

Si nous avons bien compris, il s'agit de l'immeuble qui va se construire à l'emplacement de l'ancienne Clinique de Savoie.
Si nous apprécions que l'espace désormais inutilisé trouve une nouvelle affectation, nous sommes très choqués de cette disposition qui va avant tout bénéficier au promoteur pour cet immeuble destiné aux personnes âgées (ou aux seniors, comme il est aujourd'hui d'usage de les nommer, surtout quand ils consomment).
Pourquoi ces personnes auraient-elles moins besoin de place, ne serait-ce que pour ranger ce qui ne sert pas d'une saison à l'autre et pouvoir conserver près de soi les souvenirs d'une vie.
Il est consternant de constater les diverses manières de maltraiter les personnes vulnérables.

Par ailleurs, et vu le nombre élevé de constructions qui, déjà, ont du mal à se vendre, on va pouvoir encore surcharger les immeubles. Il est clair qu'avec la grande hauteur autorisée de cette construction, affecter une cave à chaque appartement doit être un vrai casse-tête ! Nous regrettons que la ville facilite à ce point la voracité des constructeurs.
Page 7/19 de ce même document, il est question de « ***la volonté d'une croissance urbaine maîtrisée et qualitative »***. Comme nous l'avons déjà exprimé concernant la densification lors des précédentes enquêtes publiques ce qui est proposé n'est pas un gage de qualité.

TOITURES TERRASSES

La modification est développée page 14/19 du RAPPORT DE PRESENTATION :
« Contenu de la modification réglementaire :
Avant modification :
1. les toitures terrasses sont autorisées. Les toitures-terrasses de plus de 25 m² doivent obligatoirement être végétalisées selon les dispositions de l'article UB 13.
Après modification :
1. les toitures terrasses sont autorisées. Les toitures-terrasses de plus de 25 m² doivent obligatoirement être végétalisées selon les dispositions de l'article UB 13. Cette disposition ne s'applique pas aux équipements d'intérêt collectif et services publics.
Justification *: Dans le cadre de la réalisation de constructions publiques ou d'intérêt collectif, cette obligation de toiture terrasse végétalisée est incompatible avec des constructions qui peuvent prévoir, par exemple, des cours d'école sur le toit, etc. A ce jour, les contraintes liées à des constructions sur des fonciers de plus en plus petits pour répondre à des besoins de plus en plus importants insitent (en français incitent) les maîtres d'œuvre à utiliser tous les espaces disponibles et notamment ceux de la toiture.*»

Les toitures terrasses nous semblaient une heureuse initiative, que ce soit en terme d'isolation des combles que de captage du CO^2. Les murs végétaux allaient aussi dans ce sens. La canicule de cet été 2018 et l'état piteux du mur végétal de l'Hôtel d'agglomération nous laissent dubitatifs. En effet, s'il n'est pas possible d'arroser, ce qui risque d'être de plus en plus fréquent – la Mer de Glace a perdu 10 m d'épaisseur cet été (article du Dauphiné Libéré en annexe) – qu'en sera-t-il de ces belles idées sur le papier ? Hélas, nous aurions tendance à les considérer comme un justificatif écologique à la densification.

Par ailleurs, dans les justifications, l'idée de mettre une cour d'école au sommet d'un immeuble nous a paru fort inappropriée. Que ce soit en termes de sécurité et de risque d'insolation, quelle que soit la hauteur de la construction ; en effet, les épisodes caniculaires ne sont plus réservés aux vacances scolaires d'été.

Les deux précédentes mesures sont liées à l'espace restreint en regard de l'appétit de constructions nouvelles par les promoteurs.
Nous rappelons une fois de plus notre opposition à la densification d'Annemasse. Les gens quittent la ville dès qu'ils ont assez gagné d'argent en Suisse, laissant des logements vacants, les nouvelles constructions ont du mal à se vendre, comme en attestent les baisses de prix et avantages divers proposés (garage gratuit avec l'achat d'un appartement, etc...). Sans compter les risques de violence liés à la surpopulation ; les dépressions consécutives au manque de verdure....le cèdre de Chablais Parc a d'ailleurs bien du mal à survivre, lui aussi. En témoignent nos photos.

Le cèdre de la rue du Chablais en 2007

en 2012

et en 2014

A ce propos, il est regrettable qu'il n'ait pas été si bien protégé que le cèdre de la rue Molière. Une considération accrue de la nature par la municipalité ainsi que l'absence d'enjeux des promoteurs ont permis ces progrès que nous saluons.

Le cèdre rue Molière.....

sa protection

CONSTRUCTIONS DESTINEES
A L'EXPLOITATION AGRICOLE ET FORESTIERE

Cette disposition nous a surpris.
En effet, nous avons aussi exprimé lors d'enquêtes publiques notre regret de voir rayés du paysage les moindres manifestations du passé paysan de la ville.
Quand nous avons lu, page 17/19 du RAPPORT DE PRESENTATION, qu'il s'agissait de « *la mise en oeuvre de projets d'agriculture urbaine* », nous nous sommes réjouis.
Les jardins familiaux sont en effet une belle réalisation, ainsi que la prise de possession par les habitants du moindre espace au pied d'un arbre ou dans une cour d'immeuble pour apporter verdure, couleur et senteurs que la nature nous offre.

Enfin, concernant les autres modifications, autoriser les créations de places de stationnement en surface pour les commerces nous semble une heureuse initiative, dans le but de favoriser cette vie commerçante qui anime le centre-ville.

EN CONCLUSION

Nous ne sommes pas favorables à la modification concernant les caves, les autres modifications n'appellent pas de restriction, quant aux toitures terrasses.....

Nous vous remercions de l'intérêt porté à ce courrier.
Veuillez agréer, Monsieur le Maire, nos salutations respectueuses.

Pour OÏKOS KAÏ BIOS Les membres cofondateurs

© OÏKOS KAÏ BIOS 2007-2018

http://www.oikoskaibios.com

Annexes

BÉRÉ

le dauphiné

ENVIRONNEMENT

MONTAGNE | Les effets visibles de la tragédie du réchauffement

Eboulements menaçants à la Meije. Frédi Meignan Ribeyre prise par drone avec l'autorisation du Parc national des Ecrins

En tombant, les Alpes bousculent les hommes

PAR ANTOINE CHANDELLIER

De la Meije au Mont-Blanc, les étés caniculaires se suivent aggravant l'instabilité des versants. Comme les stations de ski en hiver, hautes vallées et pratiquants doivent revoir leur modèle. Cet été, plusieurs accidents mortels liés au climat interpellent. Alors même que la chaleur attire les touristes en haut, l'alpinisme en août est-il mort ?

Il s'excuse presque. « Je suis le gars anxiogène qui plombe l'ambiance ». Ludovic Ravanel est le nouveau chouchou des médias qui lèvent les yeux. Avec lui on a appris ce qu'est la géomorphologie, science du relief. Voilà 12 ans qu'il s'intéresse aux pans de montagne qui tombent. Cette fin d'été, au bord de la mer de Glace, il explique aux touristes du Montenvers les suées du plus grand glacier français. Les chiffres donnent le vertige. -16 cm de fonte journalière en août. Et 10 mètres d'épaisseur en moins, cet été. « Il y avait 465 marches pour descendre à la grotte en début de saison. Et 516 aujourd'hui ». Et le Cassandre en veste Gore-Tex de pointer du doigt la montagne des Drus, en face. En 2005, elle a perdu son pilier Bonatti : « 800 000 tonnes, l'équivalent de 4 arcs de triomphe ». Il paraît que de plus grands événements sont à venir au gré des hoquets du climat. « Surtout en versant italien », tempère Ludovic Ravanel, rappelant qu'en 1997, l'effondrement de la Brenva avait tué deux skieurs de Courmayeur.

"La Meije c'était le meilleur rocher de l'Oisans"

Voilà que son expertise est requise en Oisans. Le 7 août, les contreforts de la Meije se sont effondrés, fracassant le glacier Carré. Un guide et son client partis pour la célèbre traversée des arêtes sont blessés. « Je disais que la Meije c'est le meilleur rocher de l'Oisans. Elle aussi part en sucette », pleure le gardien du refuge du Promontoire à Saint-Christophe. En 10 ans, Frédi Meignan n'avait pas vu ça : « Deux nuits à peine de température négative à 3100m. On n'a pas mis les gants de l'été. Pour nous, le réchauffement est une réalité violente".

Feu vert pour y aller ?

Le préfet de l'Isère a déconseillé la voie normale du Grand pic. Des blocs en suspension menacent l'itinéraire, la dalle Castelnau et certaines voies de la face sud dont l'historique Pierre Allain, exposés aux chutes de pierres quotidiennes.

La tension est aussi venue des Écrins. Après une chute de sérac, l'accès au Dôme et à la Barre a « été fortement déconseillé » par les guides. Ces derniers ont tracé une variante moins exposée, mais plus alpine, revoyant leur tarif à la hausse et le nombre de clients par cordée à la baisse. Un glissement vers les tentations régulatrices qui agitent le Mont-Blanc ? « On n'a pas envie que le préfet ou le PGHM décident pour nous. Les premiers sur le terrain, c'est nous", répond le guide de La Grave Benjamin Ribeyre. Avec deux confrères, en accord avec le Parc des Écrins et sa réglementation, il a mené une expertise le 19 août à la Meije. Une réunion est prévue le 26 septembre pour parler de l'avenir de l'itinéraire mythique. « Pas gagné pour l'an prochain » s'inquiète Meignan. Certains ont songé à purger. Le tracé originel sera-t-il modifié ? Benjamin Ribeyre lâche : « Il faut revoir notre vision de la montagne et peut-être dire que la Meije en août on n'y va plus par le sud. Or c'est un symbole et l'activité en prend un sacré coup ». Meignan confirme, la reine de l'Oisans pèse 70 % des nuitées en été. « Sans elle, tout le territoire est impacté ».

À La Grave, lundi, côté haut-alpin, le regel est revenu. À 3200 m, à l'arrivée du téléphérique, les cordées partent imperturbables pour le Râteau. Le glacier de la Girose n'a pas si mauvaise mine. Guide et adjoint au maire, Bruno Gardent tranche avec l'alarmisme ambiant. Il a accueilli 15 % de visiteurs en plus dans sa grotte de glace et appelle au calme : « On veut rendre raisonnable une pratique qui ne l'est pas. À force de dire comment il faut faire, on transforme les ascensions en produits. » Les sommets ne sont toujours effondrés. À commencer par la Meije et la brèche Zsigmondy. Mais là tout s'accélère, non ? « Il n'y a pas d'état normal de la montagne. Arrêtons de dire que c'est praticable ou pas, la c'est bon, la ça ne l'est pas, comme si les gens devaient attendre un feu vert pour y aller. Cela parasite notre sens de l'observation. On voudrait nous transformer en prof de gym, on ne s'y prendrait pas autrement. »

Les arêtes : terrains sensibles

C'est l'élément marquant cet été pour Ravanel : la corrélation qui s'installe entre climat et accidentologie. Au moins 6 décès d'alpinistes cet été dans les Alpes françaises sont liés directement au réchauffement : « On assiste à la dégradation de secteurs autrefois englacés. Entre la fonte de la glace environnante, sorte de gencive d'une roche très déstructurée et celle du permafrost, qui la cimente à l'intérieur, les arêtes s'ouvrent en éventail et l'enchevêtrement de blocs est fragilisé ». Jusqu'à s'écrouler. Dans le Mont-Blanc, un bloc de plusieurs centaines de m³ s'est détaché sur l'itinéraire où tout débutant a fait ses gammes : l'arête des Cosmiques sous l'aiguille du Midi. L'un dernier, côté face nord, c'était l'éperon Tournier. Faut-il s'inquiéter pour les téléphériques ? Celui de l'aiguille du Midi, vache à lait de la capitale de l'alpinisme ? Un cabinet de géotechniciens suit en permanence le piton nord où débarque la benne. « La structure est stable : trois gros compartiments sont enchâssés profond. Sur 8 ans de mesure, on ne constate aucune évolution. Après, dans 10 ans la donne aura peut-être changé », répond Ludovic Ravanel, sur la foi des analyses par extensomètre.

+2,2° à Chamonix en 40 ans

Eric Fournier, maire de Chamonix, est plus inquiet pour les risques de vidanges glacières ou d'affaissement de glaciers. Celui de Tacornaz, s'il venait à s'effondrer, menacerait la ville rapide. Les Alpes sont par tous les pores. À Chamonix, le météorologue Gilles Brunot évoque « la moyenne » effrayante » de la décennie. "2018 est le quatrième été le plus chaud depuis 1934". Plus préoccupant, on est passé d'une température à 1000 m de 14,7° dans les années 70-à 16,9. Plus de 2 degrés en 40 ans. « On ne prend pas la mesure de ce qui se passe » réagit Ludovic Ravanel.

Revoir la saisonnalité

Changer de modèle économique, décaler la saison vers le printemps. Tel est le mot d'ordre de son cousin David, président de la compagnie des guides de Chamonix. L'équation est complexe : « En août, fini la belle image de Samivel. La station est pleine mais on ne sait plus ou faire de l'alpinisme. En revanche la randonnée cartonne ». Les courses d'initiation étaient infréquentables. Et le couloir Whymper à la Verte n'est plus qu'un corridor de pierres. Dans son discours du 15 août, lors de la traditionnelle fête, le guide a appelé les remontées mécaniques à adapter leurs ouvertures, plus tôt en saison, et invité les politiques à réagir. "La montagne a besoin d'un coup de main". Demain, Chamonix sera l'une des disaines de villes en France à marcher pour le climat.

Le maire de Chamonix annonce un plan à plusieurs millions d'euros

Cet été 2018 aura laissé des traces dans les esprits prompts à « échauffer »sans même l'aide du climat »de la capitale mondiale du ski et de l'alpinisme. Pour être digne de ce titre ronflant, on se doit de donner le la en matière de réaction aux effets du climat qui en montagne sont les plus visibles. Eric Fournier, maire de Chamonix, annonce un train de mesures « à vingt millions ». Les discussions vont s'engager avec l'opérateur de remontées mécaniques, la Compagnie du Mont-Blanc qui ouvre ses appareils le 15 juin. « Il s'agit d'assurer une continuité de service entre les saisons, indique l'élu. C'est en mai et juin que la montagne est désormais la plus belle ».

Ce programme incluera une révision des accès aux principaux refuges chamoniards par le creusement des moraines et la débacle glaciaire mais aussi la rénovation des bâtiments comme au Couvercle et aux Conscrits – déjà stabilisé il y a 20 ans- ou encore la buvette du glacier des Bossons qui sera déplacée. Plusieurs grands itinéraires de randonnée seront adaptés et Fournier veut mettre l'accent sur l'information en temps des conditions en altitude « Avec notre association de prévention, l'expertise on l'a. On veut travailler sur des applications ou modèles numériques pour diffuser l'info en temps réel ».

À la compagnie des guides, le président dit doit acte. "Maintenant on attend du concret." D'ici 2021 le site du Montenvers aura fait sa mue avec un nouvel accès au glacier 100m plus haut

A.Ch

A l'arrivée du train du Montenvers, Ludovic Ravanel explique au visiteur, déçu par le chamboulement du paysage, les conséquences du réchauffement. Une animation mise en place à l'aube des années 2000 par l'exploitant.

bousculent les

PAR ANTOINE CHANDELLIER

De la Meije au Mont-Blanc, les étés caniculaires se suivent aggravant l'instabilité des versants. Comme les stations de ski en hiver, hautes vallées et pratiquants doivent revoir leur modèle. Cet été, plusieurs accidents mortels liés au climat interpellent. Alors même que la chaleur attire les touristes en haut, l'alpinisme en août est-il mort ?

Il s'excuse presque. « Je suis le gars anxiogène qui plombe l'ambiance ». Ludovic Ravanel est le nouveau chouchou des médias qui lèvent les yeux. Avec lui on a appris ce qu'est la géomorphologie, science du relief. Voilà 12 ans qu'il s'intéresse aux pans de montagne qui tombent. Cette fin d'été, au bord de la mer de Glace, il explique aux touristes du Montenvers les suées du plus grand glacier français. Les chiffres donnent le vertige. -16 cm de fonte journalière en août. Et 10 mètres d'épaisseur en moins, cet été. « Il y avait 465 marches pour descendre à la grotte en début de saison. Et 516 aujourd'hui ». Et le Cassandre en veste Gore-Tex de pointer du doigt la montagne des Drus, en face. En 2005, elle a perdu son pilier Bonatti : « 800 000 tonnes, l'équivalent de 4 arcs de triomphe ». Il paraît que de plus grands événements sont à venir au gré des hoquets du climat. « Surtout en versant italien », tempère Ludovic Ravanel, rappelant qu'en 1997, l'effondrement de la Brenva avait tué deux skieurs de Courmayeur.

"La Meije c'était le meilleur rocher de l'Oisans"

Voilà que son expertise est requise en Oisans. Le 7 août, les contreforts de la Meije se sont effondrés, fracassant le glacier Carré. Un guide et son client partis pour la célèbre traversée des arêtes sont blessés. « Je disais que la Meije c'est le meilleur rocher de l'Oisans. Elle aussi part en sucette », pleure le gardien du refuge du Promontoire à Saint-Christophe. En 10 ans, Frédi Meignan n'avait pas vu ça : « Deux nuits à peine de température négative à 3100m. On n'a pas mis les gants de l'été. Pour nous, le réchauffement est une réalité violente".

Feu vert pour y aller ?

Le préfet de l'Isère a déconseillé la voie normale du Grand pic. Des blocs en suspension menacent l'itinéraire, la dalle Castelnau et certaines voies de la face sud dont l'historique Pierre Allain, exposés aux chutes de pierres quotidiennes.

La tension est aussi venue des Écrins. Après une chute de sérac, l'accès au Dôme et à la Barre a « été fortement déconseillé » par les guides. Ces derniers ont tracé une variante moins exposée, mais plus alpine, revoyant leur tarif à la hausse et le nombre de clients par cordée à la baisse. Un glissement vers les tentations régulatrices qui agitent le Mont-Blanc ? « On n'a pas envie que le préfet ou le PGHM décident pour nous. Les premiers sur le terrain, c'est nous", répond le guide de La Grave Benjamin Ribeyre. Avec deux confrères, en accord avec le Parc des Écrins et sa réglementation, il a mené une expertise le 19 août à la Meije. Une réunion est prévue le 26 septembre pour parler de l'avenir de l'itinéraire mythique. « Pas gagné pour l'an prochain » s'inquiète Meignan. Certains ont songé à purger. Le tracé originel sera-t-il modifié ? Benjamin Ribeyre lâche : « Il faut revoir notre vision de la montagne et peut-être dire que la Meije en août on n'y va plus par le sud. Or c'est un symbole et l'activité en prend un sacré coup ». Meignan confirme, la reine de l'Oisans pèse 70 % des nuitées en été. « Sans elle, tout le territoire est impacté ».

À La Grave, lundi, côté haut-alpin,

Le Dauphiné Libéré du 7 septembre 2018